




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110523-15261-DE-1-1_0
Date de signature : 25/05/11
Date de réception : mercredi 25 mai 2011
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2011.574**

Séance publique du

23 mai 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES - AUTORISATION DE DÉPLACEMENTS DE DÉLÉGATIONS DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE**

Le 23/05/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 17 Mai 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Brigitte DEVESA, Mlle Odile BARBAT-BLANC à M. Eric CHEVALIER, M. Gérard BRAMOULLÉ à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Chantal DAVENNE à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Christian LOUIT à Mme Catherine SILVESTRE

**Excusés sans pouvoir :**

Mme Sophie JOISSAINS, Mme Catherine RIVET-JOLIN, M. Victor TONIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Martine FENESTRAZ donne lecture du rapport ci-joint.



09.06

**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE  
D.G.A.S Qualité de Vie  
Mission Développement  
Touristique et International

RAPPORT POUR  
LE **CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 23/05/11

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Martine FENESTRAZ

**Politique Publique** : DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT  
INTERNATIONAL

**OBJET** : RELATIONS INTERNATIONALES - AUTORISATION DE DÉPLACEMENTS DE  
DÉLÉGATIONS DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence conduit une politique de relations internationales lui permettant, d'une part, de réaliser un pont entre les cultures, d'être un opérateur en matière de gestion municipale d'autre part, et enfin, de jouer le rôle d'ensemblier au service des acteurs du territoire : universités, entreprises, associations.

Des contacts et des projets se déroulent avec dix-sept villes dans le monde. Les financements des bailleurs nationaux et internationaux sont systématiquement recherchés afin de bénéficier d'un effet de levier pour l'action municipale.

Des déplacements sont nécessaires pour mener à bien différents projets.

Aussi, je vous propose de prendre connaissance du programme prévisionnel pour le troisième trimestre 2011, ainsi que les mandats spéciaux confiés aux élus afin de représenter la Ville d'Aix-en-Provence.

Cités Unies France et l'AFCCRE (Association Françaises du Conseil des Communes et Régions d'Europe) organisent, à Bruxelles, le 9 et 10 juin 2011 une sensibilisation de haut niveau sur le thème « les élus locaux et l'Union Européenne ». Ces deux jours seront l'occasion, pour les élus, de rencontrer les interlocuteurs européens clefs au cœur des questions de l'action internationale des collectivités territoriales dans la politique des relations extérieures de l'Union. L'élue déléguée aux Affaires Européennes représentera la Ville d'Aix en Provence. Le coût, per capita, estimatif à ce jour du billet d'avion est de 500€, les perdiems qui ont cours pour la Commission Européenne sont de 232 € par jour.

Les 6 et 7 juillet 2011 sont organisées à Budapest par l'Ambassade de France et l'association Initiatives France Hongrie, les 3èmes " Assises de la coopération décentralisée France / Hongrie ". A la suite de la mission exploratoire de 2010, puis de l'accueil du maire de Pécs en mai lors de la Semaine de l'Europe, un projet de coopération décentralisée est en cours de finalisation avec la ville de Pécs. La participation d'une délégation aixoise pour annoncer ce nouveau partenariat et prendre part aux échanges sur la thématique " Urbanisme, valorisation du patrimoine, tourisme et développement économique " est souhaitée. L'élue délégué aux Relations Internationales et/ou l'élue délégué au Patrimoine et/ou l'élue délégué au Tourisme représenteront la Ville d'Aix lors de ces Assises.

Le coût, per capita, estimatif à ce jour du billet d'avion s'élève à 600 € et les perdiems qui ont cours pour la Commission Européenne sont de 222 € par jour.

Un des axes de la stratégie internationale de la Ville est de favoriser la mobilité euro-méditerranéenne des agents afin de développer l'identification de bonnes pratiques de gouvernance et de gestion locale. Dans ce cadre, une mission technique, associant Elu et cadres de direction de la Ville d'Aix, est prévue les 6, 7 et 8 juillet prochain dans notre ville jumelle de Pérouse. Cette mission aura pour thème la "Gestion de la circulation et des transports en hyper centre ville". La Ville sera représentée par l'élue délégué à la Circulation.

Le déplacement s'effectuera en voiture (coût du trajet avec location d'un espace pour 5 personnes : 455€) et les perdiems qui ont cours pour la Commission Européenne sont de 220 € par jour.

Les 11 et 12 juillet 2011 sont prévues, à Beyrouth par l'Ambassade de France, les " Assises de la coopération décentralisée franco-libanaise ". Pour rappel, la Ville d'Aix en Provence est engagée dans un accord de coopération avec la ville de Baalbeck depuis 2003 dont l'axe principal du partenariat porte sur l'accompagnement pour la réalisation d'un master plan.

Ces Assises auront pour objectif de faire un état des lieux des coopérations en cours mais aussi de soutenir, en s'appuyant sur l'expérience française, la réflexion engagée sur le processus de décentralisation au Liban. Les différents ateliers et tables rondes organisés à cette occasion, permettront de tirer les leçons du passé, de mesurer les résultats obtenus, de valoriser l'expérience acquise et de réfléchir sur les développements futurs envisageables.

L'élue délégué aux Relations Internationales et/ou l'élue délégué à l'Urbanisme et/ou l'élue délégué au Tourisme représenteront la Ville lors de ces Assises.

Le coût, per capita, estimatif à ce jour du billet d'avion s'élève à 1 000 € et les perdiems qui ont cours pour la Commission Européenne sont de 231 € par jour.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **Approuver** ces missions qui se feront au titre des relations internationales selon le dispositif prévu par la délibération n° 2009.0982 ;
- **Autoriser** Madame le Député Maire à signer les ordres de mission nominatifs correspondants ;
- **Dire** que les frais réels de ces missions seront imputés sur la ligne de crédits 92048 6251 1440, qui présente les disponibilités suffisantes.

**2011.574 - RELATIONS INTERNATIONALES - AUTORISATION DE DÉPLACEMENTS  
DE DÉLÉGATIONS DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 52</b>
<b>Présents</b>	<b>: 46</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 52</b>
<b>Pour</b>	<b>: 52</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 25 Mai 2011  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**